

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Convention de partenariat entre l'École Nationale Supérieure des Mines d'Alès et Alès Agglomération pour la création du nouveau campus de l'École.

*La convention cadre signée le 15 juillet entre l'École des mines d'Alès et Alès Agglomération prévoit le soutien de la collectivité à la construction du campus scientifique de Croupillac ainsi que le détail du partenariat défini pour cinq ans entre les deux institutions*

*Avec plus de 1 000 étudiants et 255 diplômés en 2013, l'École des mines d'Alès, membre de l'Institut Mines-Télécom, est un acteur essentiel de la formation, de la recherche et du développement économique du bassin alésien.*

### **Création d'un campus scientifique**

S'appuyant sur ses 1600 partenariats industriels, l'École développe des formations d'ingénieurs généralistes et d'ingénieurs par apprentissage dans les spécialités du bâtiment durable et des réseaux informatiques. Ses objectifs, à l'horizon 2017, sont de diplômer 300 ingénieurs par an, dont 100 par apprentissage avec la création d'une nouvelle section mécatronique, d'amplifier les actions de recherche et de transfert technologique auprès des entreprises et de devenir une référence internationale sur le thème de la créativité.

**Par ailleurs, le regroupement des activités de l'École sur Alès occasionnera, d'ici 3 ans, le transfert de 200 étudiants, 45 chercheurs / doctorants et 25 personnels administratifs actuellement sur Nîmes.**

Ce plan de développement nécessite la création d'un campus scientifique fonctionnel sur le site de Croupillac comprenant :

- la construction d'un bâtiment de 3300 m<sup>2</sup>, pour accueillir les formations d'ingénieurs par apprentissage,
- la construction d'un bâtiment « hub créativité » de 1500 m<sup>2</sup>,
- l'aménagement d'un espace central d'échanges et la destruction de certains locaux obsolètes,
- le réaménagement de locaux pour l'accueil des activités génie civil, matériaux et construction.

De son côté, Mines Alès Alumni, association des anciens élèves, réalisera 280 nouveaux logements à la Maison des Elèves.

Concernant la construction du campus scientifique, le coût du programme d'investissement, sous maîtrise d'ouvrage de l'École des mines, hors logements, est de 18,03 millions d'euros.

**Le financement** de cet investissement est soutenu par Alès Agglomération à hauteur de 3,1 M€, le Programme d'Investissements d'Avenir (Grand Emprunt) pour 4 M€, le Conseil régional Languedoc-Roussillon pour 4 M€, l'Etat pour 0,63 M€ et l'EMA sur fonds propres pour 3,5 M€. Des financements ont été demandés à l'Europe via le FEDER pour 2M€ et au Conseil général du Gard pour 0,8 M€. Par ailleurs, le Programme d'Investissements d'Avenir participera au financement de l'extension de la Maison des Elèves à hauteur de 3M€.

### **Définition d'une collaboration permanente.**

Au-delà de la réalisation matérielle du campus de Croupillac, Alès Agglomération et l'École des mines s'engagent, avec cette convention, à mener en commun des actions de développement économique issues du projet de territoire approuvé par la Collectivité. La convention signée prévoit 5 axes de travail :

- **la création d'une « université virtuelle »** : il s'agit de mettre à contribution les compétences du réseau Mines-Télécom pour développer des contenus en ligne et des outils pédagogiques adaptés au public du bassin alésien,
- **l'amplification des actions de recherche, innovation et soutien aux PME du territoire**, notamment dans le secteur du numérique,
- **la création d'entreprises** : l'incubateur d'entreprises technologiques de l'École, l'un des plus performants à l'échelle nationale, sera renforcé et maillé avec les dispositifs d'accompagnement locaux,
- **l'assistance à l'émergence de projets innovants** : le Hub Créativité, lieu d'échanges entre porteurs de projets, financeurs, chercheurs, sera animé conjointement, de sorte à promouvoir l'innovation sur l'ensemble du territoire d'Alès Agglomération,
- **l'École dans la ville** : des réflexions seront conduites pour définir les modalités d'une implication plus importante de l'École dans les dynamiques du territoire.

***Au titre de ces actions de développement économique,  
la Communauté d'Alès Agglomération apportera son soutien  
à l'École des mines à hauteur de 300 000 € par an.***